

EMPLOI ET TROUBLES PSYCHIQUES

Situation de handicap psychique dans l'emploi : quelles adaptations pour quelles compensations ?

Situation de souffrance au travail, accompagnement et orientation

Handicap psychique et emploi : compréhension et adaptation d'un parcours d'intégration professionnelle

Encadrer et accompagner des travailleurs en situation de handicap psychique en ESAT : quelle réalité pour le professionnel ?

Etre un travailleur en ESAT : ça veut dire quoi ?

ACCESSIBILITÉ PSH

Merci de nous contacter afin que nous envisagions l'adaptation ou l'orientation nécessaire pour les personnes en situation de handicap.



ISATIS FORMATION

Emmanuelle DURENNE
04 92 07 50 50
e.durenne@isatis.org



PF10

[Date révision : 11/2021 – N° version : V2]

ENCADRER ET ACCOMPAGNER DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP PSYCHIQUE EN ESAT : QUELLE RÉALITÉ POUR LE PROFESSIONNEL ?

Les établissements et services d'aide par le travail (ESAT) accueillent une population de plus en plus concernée par un handicap psychique. Il en résulte souvent, pour les équipes d'encadrement, des difficultés dans la prise en charge de ce public. Cette évolution rend nécessaire l'adaptation des dispositifs d'accompagnement des personnes accueillies. C'est pourquoi, munis de notre expérience, nous proposons ce module de formation en prise directe avec la réalité de terrain des ESAT.

Objectifs

- > Comprendre les particularités des troubles psychiques et du handicap psychique.
- > Comprendre les difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap psychique dans le travail.
- > Etre en mesure de mieux adapter et ajuster sa pratique professionnelle à un public spécifique.
- > Identifier la place et le rôle de l'encadrant face à ce public.
- > Appréhender les différents modes d'accompagnement au travail.

Contenu

- > Troubles psychiques : de qui et de quoi parle-t-on ? Quelles représentations, quelle réalité ?
- > Manifestations et répercussions des troubles psychiques sur l'environnement social et professionnel.
- > La gestion des situations particulières et conflictuelles.
- > Les attitudes à éviter et celles à privilégier.
- > La prise en compte du projet de vie du travailleur souffrant de troubles psychiques dans son suivi professionnel.
- > Le cadre et l'environnement de travail en ESAT.
- > Les pratiques et contraintes professionnelles face au handicap psychique : comment concilier ces paramètres ?
- > L'accessibilité et la compensation du handicap psychique dans l'emploi.
- > La spécificité (potentialités et limites) de l'accompagnement de ce public en ESAT.

Moyens et méthodes pédagogiques

- > Apport de connaissances théoriques.
- > Etudes de cas et mises en situation.
- > Partage d'expériences.
- > Présentation multimédia.
- > Remise d'un support de formation (incluant une bibliographie).

Suivi et évaluation

- > Tour de table (présentations, attentes...).
- > Questionnaire de positionnement.
- > Brainstorming / rafraichissement des connaissances.
- > Evaluation / test final de connaissances.
- > Evaluation "à chaud" à l'issue de la formation.
- > Questionnaire de satisfaction du stagiaire.
- > Attestation de formation, feuille d'émargement.

LES

Formation animée par un professionnel expérimenté dans l'accompagnement des travailleurs en situation de handicap psychique.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Tout professionnel intervenant auprès de travailleurs handicapés en ESAT ou en entreprise adaptée

Aucun prérequis nécessaire

Jusqu'à 12 participants



INTERVENANT

Psychologue clinicien, professionnel de l'accompagnement au sein des services et établissements de l'association



DURÉE

2 jours (14 heures)



LIEU

Sur site (intra-entreprise)

Formation réalisable inter-entreprises sur demande



DATES ET DÉLAIS D'ACCÈS EN FORMATION

Suite à notre premier entretien, par e-mail ou téléphone, nous déterminerons ensemble les dates de formation en fonction de vos disponibilités et de celles du formateur.



TARIF

2600 € / session de 2 jours

Tarif intra-entreprise quel que soit le nombre de participants (limité à 12 personnes) ; frais annexes éventuels (déplacement, hébergement, etc.) étudiés lors de la réalisation du devis.